

2 annués au maire par erreur, au lieu de l'envoyer au préfet.

Le Vote

M. DE MONTEBELLO dépose l'ordre du jour suivant : « La Chambre invite le gouvernement à distribuer l'indemnité prévue par la loi de finances de 1899 aux ayants-droit, sans distinction d'opinion politique. »

Voix à gauche : L'ordre du jour est simple ! L'ordre du jour est simple, accepté par M. Dupuy. L'ordre du jour est simple, accepté par M. Dupuy. L'ordre du jour est simple, accepté par M. Dupuy.

La responsabilité des Compagnies de chemin de fer

L'ordre du jour appelle la discussion d'une proposition de M. RABIER ayant pour objet d'ajouter à l'article 103 du code de commerce un paragraphe pour maintenir dans les tarifs spéciaux des compagnies de chemins de fer la responsabilité prévue par cet article.

L'urgence est déclarée. La proposition est adoptée.

L'affichage électoral

La Chambre revient ensuite aux propositions relatives à l'affichage électoral. La commission propose un nouveau texte de l'article 1, en vue de préciser les candidats sur un pied de parfaite égalité pour ce qui concerne l'emplacement et l'importance de l'affichage.

M. PAILLÉ demande de modifier le début de l'article et de remplacer les mots « dans toutes les villes de plus de 10,000 habitants » par ceux-ci : « dans toutes les communes de plus de 10,000 habitants ». L'amendement est adopté par 308 voix contre 209.

Vote de l'article 1er

LE PRÉSIDENT met aux voix l'article 1er ainsi conçu : « Dans toutes les communes de France, le maire est tenu, pour toute élection au scrutin uninominal, de mettre à la disposition de chacun des candidats des emplacements encadrés réservés qui devront répondre aux conditions suivantes : « 1° Chaque emplacement ou cadre aura une surface de deux mètres carrés ; « 2° Leur nombre sera strictement le même pour chaque candidat ; « 3° Ils seront placés exactement dans les mêmes conditions d'exposition aux yeux du public, les uns à côté des autres ; « 4° Les lieux réservés, en plus ou moins grand nombre, d'après le nombre des candidats, devront être suffisants pour que tous les candidats soient dans des conditions d'égalité absolue. »

Cet article est adopté par 297 voix contre 133.

Pénalités contre les maires

M. GAUTHIER DE CLAGNY veut défendre une disposition additionnelle tendant à décider que le maire qui refusera de désigner à un candidat les emplacements auxquels il a droit sera puni d'une amende de 500 à 5,000 francs.

M. GUYOT-DESSAIGNE, président de la Commission, dit que la loi Perreau, venue à la dernière séance, comporte quatre sanctions nécessaires. M. BERTRAND. — Une sanction spéciale serait nécessaire.

M. LEYGADES, au nom du Gouvernement, répond que l'amendement ne serait susceptible de donner lieu à aucune application, mais qu'il est tout à fait défavorable aux intérêts du public.

M. GUYOT-DESSAIGNE, au nom de la Commission, accepte le principe de l'amendement, mais demande qu'il soit formulé différemment. L'amendement est adopté par 347 voix contre 133.

M. LEYGADES propose que l'ordre du jour soit adopté. L'ordre du jour est adopté par 347 voix contre 133.

Autres amendements

NARBONNE propose l'affichage gratuit par le soins de l'administration. L'amendement est adopté par 347 voix contre 133.

M. LEYGADES propose que l'ordre du jour soit adopté. L'ordre du jour est adopté par 347 voix contre 133.

Lutte de géants

« Pauvre diable ! murmure Casse-Cou, méité du cord... »

« Enfin, on ne meurt pas tousse d'un plongeon... »

« Mais les réflexions sont courtes. Le temps presse. Les minutes valent des heures. Le plaisir est là. Casse-Cou se glisse intrépidement sous les traverses, au risque d'aller rejoindre l'Irlandais, au milieu des fûts qui battent la pile avec un bruit sourd. »

« Les points d'appui lui manquent. Il s'agrippe comme il peut des jambes et d'une main, conservant à grande peine la droite de libre, il réussit à enlever successivement les deux musettes pleines de cartouches et à les déposer sur le tablier. »

Pour avoir l'usage de ses mains, il croise

L'ensemble repoussé

M. DE ROHAN demande comment des cadres pourront être réservés aux candidats de la dernière heure.

M. LEYGADES, rapporteur. — Le nombre des candidats n'est pas limité.

M. DE ROHAN. — Mais il sera responsable de prévoir le nombre nécessaire.

M. LEYGADES. — Ce seront les candidats qui en seront responsables.

M. BERTRAND. — La loi ainsi rédigée sera pour les communes une source d'ennuis, de difficultés et de complications. Je voterai contre l'ensemble.

M. GUYOT-DESSAIGNE dit qu'il votera contre l'ensemble.

M. MALASPINA propose de limiter l'application de la loi aux villes de plus de 10,000 habitants.

LE PRÉSIDENT. — Il faut d'abord statuer sur l'ensemble de l'article Ier.

L'ensemble EST REPOUSSE PAR 313 VOIX CONTRE 199.

Renvoi à la Commission

M. GUYOT-DESSAIGNE propose alors de renvoyer le texte primitif de la commission.

M. LASIES dépose un amendement tendant à attribuer à chaque candidat un certain nombre d'adresses, calculé sur le nombre des électeurs.

M. GUYOT. — Cette proposition est inacceptable.

L'amendement Malaspina EST REPOUSSE PAR 299 VOIX CONTRE 200.

DEFONTAINE propose de limiter l'application de la loi aux villes de plus de 15,000 habitants.

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — Je demande le renvoi à la commission. Nous faisons ici une œuvre délicate.

LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle l'ordre. On prononce le renvoi à la commission.

LES OCTROIS

La Chambre décide de discuter, dans sa séance de mardi prochain, le projet relatif aux octrois et spécialement aux taxes de la ville de Paris.

M. LEYGADES demande à la Chambre de discuter ensuite le projet sur les chemins de fer financiers. Il en est ainsi décidé.

La séance, levée à 6 heures 40, est renvoyée à demain.

SÉNAT

Paris, 30 mars. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. FALLIERES.

Le Budget

On reprend la suite de la discussion générale du budget de 1902.

M. DE LAMAZELLE attaque vivement le gouvernement à propos de sa politique financière. Il reproche au cabinet de ne pas réaliser d'économies.

Les affaires étrangères

M. E. MILLAUD à la parole sur le budget des affaires étrangères.

M. LEYGADES insiste sur l'importance du rôle du département des affaires étrangères qui, étant, au même titre que les départements de la guerre et de la marine, un ministère de défense nationale, a pour tâche de rendre à la France le rang auquel elle a droit.

M. GAUTHIER DE CLAGNY dit que la dernière séance du Sénat, en France, au voyage que doit entreprendre prochainement M. Loebel en Russie, il demande au ministre d'indiquer quelle est la situation en ce qui concerne l'alliance franco-russe. Garantie du droit, maintien de la paix et de la civilisation, et aussi concernant l'accord franco-italien.

L'orateur prie ensuite de la venue en France d'uno amitié de nos amis, et de venir d'une mission de délimitation sur la frontière algérienne.

Le ministre s'excuse de n'avoir aucune crainte de voir l'ami Loebel se faire un voyage. Puis il passe aux questions relatives à l'Extrême-Orient. Il demande si, comme le fait espérer l'orateur, il n'y aura aucune action et sera affranchie de toute entrave.

L'orateur demande ensuite la question de la guerre. Il rappelle que l'Empire allemand, qui a été favorisé des Français prisonniers de Ceylan ou de Sainte-Hélène. Il rappelle que l'Empire allemand a été favorisé des Français prisonniers de Ceylan ou de Sainte-Hélène.

La guerre Sud-Africaine

L'orateur voudrait savoir à quoi l'expédition de l'armée Gaillard a abouti.

Il fait ensuite allusion à notre récent rapprochement avec l'Italie et à la transformation qu'est en train de subir la triple alliance. Il dit que sa seule préoccupation est de révoquer en doute la stabilité de l'alliance franco-russe qui rend de si grands services à l'équilibre européen.

M. LAMAZELLE demande au ministre de faire connaître les mesures qu'il compte prendre pour sauvegarder les droits de la France à Tere-Neuve.

Le ministre répond qu'une question relative aux intérêts de nos colonies de l'Inde et de la Chine est en discussion à la Chambre. Le ministre se réserve de donner à cet égard des renseignements rassurants.

M. GAUTHIER (Haute-Saône) dit qu'il vient d'être informé que le gouvernement de la Chine a fait au général envoye contre les rebelles un traité de paix. Or, c'est de cette région que peuvent surgir les plus graves complications pour la Chine. La sécurité de notre frontière d'Indo-Chine est intéressée en cette affaire.

L'orateur espère que le gouvernement est en mesure de donner à cet égard des renseignements rassurants.

LE PRÉSIDENT. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. FALLIERES.

DECLARATIONS DE M. DELCASSE

M. DELCASSE, ministre des affaires étrangères, monte à la tribune.

Le Sénat, dit-il, connaît le préjudice que subissent les porteurs français de titres de la dette portugaise. Le ministre prie le Sénat de vouloir bien autoriser le gouvernement à faire valoir près du gouvernement portugais la nécessité de donner à ces porteurs toutes les satisfactions compatibles avec les forces financières du Portugal.

On a répondu à nos efforts à Lisbonne par une bonne volonté agressive et un accord est intervenu récemment par lequel le gouvernement portugais a consenti à se laisser représenter par nos agents en matière de dette portugaise. Le ministre prie le Sénat de vouloir bien autoriser le gouvernement à faire valoir près du gouvernement portugais la nécessité de donner à ces porteurs toutes les satisfactions compatibles avec les forces financières du Portugal.

Quant au fond, l'affaire me nouvelle de la manière la plus formelle que la proposition d'entente franco-allemande dont il est question n'a été faite ni à M. Hanotaux, ni à moi.

Je laisse donc à cet incident et passe à l'autre question dont le même orateur a entretenu le Sénat. La réimpression des attentats commis sur la frontière marocaine.

Il n'a jamais reproché leur inertie aux gouvernements précédents qui n'ont ni empêché ni résolu les événements de l'année dernière. Pourquoi donc a-t-il réservé ses critiques au ministre qui a conclu les traités de l'Entente ?

Quant aux attentats commis, leur réimpression est une affaire de police. Nous ferons respecter nos nationaux sans qu'il soit nécessaire pour cela de nous livrer à des mesures de répression.

Le ministre s'explique ensuite sur nos relations avec le Maroc, puis avec la Turquie. Il fait connaître ce que contient le Livre blanc qui sera distribué demain. Il insiste sur la confiance que nous avons en ce qui concerne nos relations extérieures et reconstruit que les intérêts français ont été sauvegardés.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Après l'entente de rapprochement franco-italien, le ministre s'exprime ainsi :

« J'ai vu avec plaisir M. le rapporteur se féliciter des sentiments de cordiale confiance qui existent entre nos deux pays. Nous sommes heureux de faire disparaître les malentendus et de donner un plus grand relief à l'entente. »

Le ministre insiste sur le fait que nous sommes en possession de nouvelles et très précises sur les intentions de l'Allemagne à l'égard de la France.

« La seconde question examinée dans le traité est la question qu'on a appelée la Porte ouverte. Je demandais récemment, en novembre 1900, l'application de ce principe. L'éventualité envisagée par les Anglais et les Japonais à propos de la prévision de toutes les voies ferrées de la Chine, ne me permet pas de la haine. Je regrette les erreurs et les souffrances du peuple anglais, parce que, si l'ya en ce peuple beaucoup d'hommes qui, s'ils étaient exactement informés, voudraient suivre avec nous la voie chrétienne. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

Sans compter les indigènes, les Anglais entraînent chez nous une armée de 250,000 hommes, et cette force est décimée par les combats et la maladie. »

« On a dit encore que c'était une guerre n'a été justifiée par aucune cause. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

LE PRÉSIDENT. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. FALLIERES.

La guerre du Transvaal

M. HALGAN fait remarquer qu'on n'a pas parlé de l'épave du peuple boer.

M. LE PROVOST DE LAUNAY demande quelle situation sera faite à nos compatriotes qui ont combattu au Transvaal et sont détenus à Ceylan et à Sainte-Hélène.

M. DELCASSE répond que les Français prisonniers de guerre ont été envoyés à Ceylan et à Johannesbourg sous prétexte de manœuvres auxquelles ils sont livrés, nous estimons qu'un prisonnier ne peut être fait que sur le champ de bataille.

« Les déclarations du ministre sont accueillies par de vifs applaudissements. »

« Les déclarations du ministre sont accueillies par de vifs applaudissements. »

« Les déclarations du ministre sont accueillies par de vifs applaudissements. »

« Les déclarations du ministre sont accueillies par de vifs applaudissements. »

Examen des budgets

Le budget des Affaires étrangères est ensuite adopté.

Après une courte discussion et le rejet de divers amendements, le budget des Travaux publics est adopté, ainsi que le budget annexe des chemins de fer.

On aborde le budget des Postes et Télégraphes. Les chapitres 1 et 2 sont adoptés. Sur le chapitre 3, M. TOULLOT demande que l'indemnité de chaussures, accordée aux facteurs ruraux, soit la même que celle des facteurs de Paris.

L'amendement, soutenu par M. Mougeot, est repoussé.

M. PERRIERE demande la création de recettes simples et de facteurs ruraux.

M. MOUGOT promet de s'occuper d'améliorer les services des facteurs ruraux. Les ressources disponibles par le port des dépêches à domicile, qui sont à la charge des facteurs ruraux, ne sont pas suffisantes. M. GOURU demande quand l'emploi des wagons postaux sera réalisé.

M. MOUGOT. — Les wagons que nous sommes autorisés à construire seront terminés à la fin d'avril.

M. TOULLOT demande que le Budget de la Colonie Néerlandaise d'Épave.

La séance, levée à 6 h. 50, est renvoyée à demain.

La guerre Sud-Africaine

LE PRÉSIDENT. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. FALLIERES.

« Je prie Dieu qu'il ajoute à tous les miracles qu'il accomplit en notre faveur celui de dissiper l'aveuglement des Anglais. »

« Débarrassés de votre nuage de mysticisme qui les enveloppe comme d'un brouillard malin, on ne peut s'empêcher d'admirer la fièvre éternelle de ces déclarations et la foi tenace de nos héros dans la victoire. »

« Vous me demandez ce que je pense de la situation actuelle dans l'Afrique du Sud ? Je pourrais vous répondre d'un mot : mon opinion, mes espérances n'ont pas changé. Elles sont ce qu'elles étaient avant la guerre et au début des hostilités auxquelles nous avons été entraînés. »

« Que la brutalité se déchaîne ; que des jugements barbares soient exécutés de façon barbare ; qu'on mette à mort des héros de la liberté ; qu'on ait la cruauté de forcer nos amis à assister à ces supplices ; que le Droit soit violé ; que les innocents soient opprimés ; Soyons sans peur. »

« Malheur à nous si nous ne défendons pas notre indépendance ! Mais ne rendons pas le mal pour le mal. Si nos prisonniers de guerre sont bannis et même exécutés, ne suivons pas ce mauvais exemple. »

« Nos femmes et nos enfants sont réduits à la captivité, à la profonde misère et même livrés à la mort. On espère de cette façon éteindre notre race. Soyons sans peur. Dieu nous a pris jusqu'à présent par la main droite et il nous soutiendra jusqu'à la fin. »

« On a prétendu que nos républicains étaient annexés et que nous avions perdu ainsi notre pays et notre nationalité. Cette annexion est nulle. »

« Nous avons proclamé que la guerre était finie, que la paix était réalisable dans nos districts, que le traité de paix était basé sur de petites troupes de rebelles et de bandits. Mais à quel prix ? Au prix de la ruine de nos colonies, comme si cela n'était pas de notre côté. Non, nous sommes les maîtres du monde et nous n'aurons pas peur de la mort. »

« Nous avons fait appel, comme c'était notre devoir, aux bons offices de la cour internationale d'arbitrage, instaurée pour régler les différends entre nations civilisées. Nous avons fait appel à la conscience des gouvernements jusqu'ici, on ne nous a pas exaucés. Sommes-nous découragés ? Non ! »

« Nous avons enduré beaucoup d'injustices et de cruautés. Ma conscience chrétienne ne me permet pas de la haine. Je regrette les erreurs et les souffrances du peuple anglais, parce que, si l'ya en ce peuple beaucoup d'hommes qui, s'ils étaient exactement informés, voudraient suivre avec nous la voie chrétienne. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

Le traité anglo-japonais

LE PRÉSIDENT. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. FALLIERES.

« Je prie Dieu qu'il ajoute à tous les miracles qu'il accomplit en notre faveur celui de dissiper l'aveuglement des Anglais. »

« Débarrassés de votre nuage de mysticisme qui les enveloppe comme d'un brouillard malin, on ne peut s'empêcher d'admirer la fièvre éternelle de ces déclarations et la foi tenace de nos héros dans la victoire. »

« Vous me demandez ce que je pense de la situation actuelle dans l'Afrique du Sud ? Je pourrais vous répondre d'un mot : mon opinion, mes espérances n'ont pas changé. Elles sont ce qu'elles étaient avant la guerre et au début des hostilités auxquelles nous avons été entraînés. »

« Que la brutalité se déchaîne ; que des jugements barbares soient exécutés de façon barbare ; qu'on mette à mort des héros de la liberté ; qu'on ait la cruauté de forcer nos amis à assister à ces supplices ; que le Droit soit violé ; que les innocents soient opprimés ; Soyons sans peur. »

« Malheur à nous si nous ne défendons pas notre indépendance ! Mais ne rendons pas le mal pour le mal. Si nos prisonniers de guerre sont bannis et même exécutés, ne suivons pas ce mauvais exemple. »

« Nos femmes et nos enfants sont réduits à la captivité, à la profonde misère et même livrés à la mort. On espère de cette façon éteindre notre race. Soyons sans peur. Dieu nous a pris jusqu'à présent par la main droite et il nous soutiendra jusqu'à la fin. »

« On a prétendu que nos républicains étaient annexés et que nous avions perdu ainsi notre pays et notre nationalité. Cette annexion est nulle. »

« Nous avons proclamé que la guerre était finie, que la paix était réalisable dans nos districts, que le traité de paix était basé sur de petites troupes de rebelles et de bandits. Mais à quel prix ? Au prix de la ruine de nos colonies, comme si cela n'était pas de notre côté. Non, nous sommes les maîtres du monde et nous n'aurons pas peur de la mort. »

« Nous avons fait appel, comme c'était notre devoir, aux bons offices de la cour internationale d'arbitrage, instaurée pour régler les différends entre nations civilisées. Nous avons fait appel à la conscience des gouvernements jusqu'ici, on ne nous a pas exaucés. Sommes-nous découragés ? Non ! »

« Nous avons enduré beaucoup d'injustices et de cruautés. Ma conscience chrétienne ne me permet pas de la haine. Je regrette les erreurs et les souffrances du peuple anglais, parce que, si l'ya en ce peuple beaucoup d'hommes qui, s'ils étaient exactement informés, voudraient suivre avec nous la voie chrétienne. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »

« On a dit encore qu'on traitait pour l'égalité le droit qu'on ne voulait ni extension de territoire ni annexion. N'était-ce pas une tromperie manifeste ? C'est pour nous déborder nos droits et notre territoire qu'on en entraîne le peuple anglais dans cette guerre féroce qui est le résultat des intérêts de quelques hommes et d'argent. »